

Vaccin supplémentaire contre polio

Des mesures supplémentaires pour certains pays.

10-06-21



Dit is de omschrijving

Le polio est une infection causée par un virus. Grâce aux campagnes de vaccination mondiales, la maladie est presque éradiquée, à l'exception de quelques pays.

Afin de prévenir l'exportation du virus à partir de ces pays, l'Organisation Mondiale de la Santé (l'OMS) a imposé des mesures supplémentaires.

- Tous les voyageurs (de tous les âges) qui résideront plus de 4 semaines dans les pays où existent les types WPV1, cVDPV1 ou cVPDP3, avec risque de diffusion internationale, devront être vaccinés contre le polio. Ce vaccin doit être administré au moins 4 semaines et maximum 12 mois avant de quitter un de ces pays. L'administration du vaccin doit être documentée dans le « [Certificat International de Vaccination ou de Prophylaxie](#) », appelé 'le carnet jaune' (sur page 4 et 5, où les vaccinations obligatoires sont documentées)
 - Afghanistan (WPV1)
 - Madagascar (cVDPV1)
 - Malaisie (cVDPV1)
 - Pakistan (WPV1)
 - Yémen (cVDPV1)
- Pour les voyageurs qui résideront plus de 4 semaines dans un pays où existe cVDPV2, avec risque de diffusion internationale, cette vaccination est recommandée mais pas obligatoire. Ceci concerne les pays suivants:
 - Bénin
 - Burkina Faso
 - Cameroun
 - République centrafricaine
 - Congo (Brazzaville)
 - République démocratique du Congo
 - Égypte
 - Éthiopie
 - Ghana
 - Guinée (Conakry)
 - Iran
 - Côte d'Ivoire
 - Kenya
 - Liberia
 - Mali
 - Niger
 - Nigeria
 - Sénégal
 - Sierra Leone
 - Somalie
 - Soudan

- Tadjikistan
- Togo
- Chad
- Sud-Soudan

Vaccins possibles

- Imovax® Polio
- Revaxis®
- Boostrix-Polio®
- Tetravac®
- Infanrix-IPV ®
- Hexyon®
- Infanrix-Hexa ®

Liens

- [Certificat International de Vaccination ou de Prophylaxie](#)
- [Polioeradication.org](#)
- [OMS : Déclaration du comité d'urgence sur la polio](#)